

# 5@7 URB

Les conférences de l'Institut d'urbanisme



**11 avril 2013 – 17h00**

Pavillon de l'aménagement, Salle 3110  
2940, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Métro Université de Montréal

## UN URBANISME ENGAGÉ DANS L'ACTION PUBLIQUE

La pratique de l'urbanisme nécessite de comprendre les contraintes de bien des acteurs (citoyens, élus, fonctionnaires). Les urbanistes travaillent de près avec les autres professionnels de l'aménagement et les citoyens pour améliorer la qualité de vie dans nos villes. L'action de l'urbaniste ne prend pas place de façon isolée, elle doit évoluer avec toute cette panoplie d'acteurs, chacun ayant son mot à dire, un rôle différent, des droits et des devoirs, sur l'aménagement du territoire. Quelle forme prend aujourd'hui l'action de l'urbaniste, entre les consultations publiques, les visions des élus, les autres corps de métier et les promoteurs? Comment l'urbaniste nourrit-il sa pratique de ces nombreux échanges? L'urbaniste négocie-t-il une marge de manœuvre pour développer un projet urbain ou traduit-il uniquement le projet des élus? Apporte-t-il quelque chose de différent autour de la table des professionnels de l'aménagement?

Notre série de conférences vise cette année à mieux comprendre la pratique de l'urbanisme dans le cadre de l'action publique où les acteurs sont divers, dans leurs compétences, dans leur culture et dans leur pouvoir de décision.

## DEMAIN MONTRÉAL : LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL



Pour faire face aux défis contemporains d'une métropole nord-américaine, la Ville de Montréal souhaite se doter d'une vision stratégique de développement sur un horizon de 20 ans. C'est à cette fin qu'a été élaboré le projet de *Plan de développement de Montréal*, qui fera l'objet d'une importante consultation publique ce printemps. S'appuyant sur les principes du développement durable, ce document d'orientation intègre les éléments porteurs des principaux plans et politiques adoptés par la Ville au cours de la dernière décennie. Ce document n'aura pas de portée réglementaire, mais la Ville souhaite qu'il devienne une référence partagée par tous les acteurs du développement de Montréal : citoyens, groupes communautaires, partenaires gouvernementaux et institutionnels, entreprises privées, etc.

Dans le cadre de cette conférence, **Sylvia-Anne Duplantie**, chef de division au service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal, présentera le Plan de développement de

Montréal, qui servira d'assise pour la révision du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme.